

# Plan d'action eSanté 2019-2021 : 44 projets sur les rails

**ESANTÉ** La conférence interministérielle Santé publique (Cim SP) a adopté, fin janvier, le plan d'action eSanté 2019-2021. Les huit ministres de la Cim poursuivent la transformation digitale des soins en se focalisant sur sept clusters de 44 projets.

**L**e Plan d'action eSanté 2019-2021 décrit, pour chacun des sept clusters et des 44 projets, la situation actuelle, la situation souhaitée ainsi que les principaux défis à relever pour atteindre cette situation souhaitée. Un directeur de programme a été nommé, ainsi que des chefs de projet pour chacun des 44 projets, afin de traduire les ambitions du plan eSanté en plans de travail concrets. « Grâce à l'utilisation intelligente de la technologie, nous pouvons continuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins prodigués à nos patients », commente la ministre fédérale de la Santé, **Maggie De Block**. « Les nouvelles applications jouent un rôle à cet égard, mais nous devons également élargir les possibilités existantes. Le travail ne s'arrête pas lorsqu'une application est lancée. Il commence seulement. Dans ce nouveau plan politique, nous accordons donc une attention particulière aux infrastructures et au soutien, afin d'améliorer

l'accessibilité et la convivialité de l'eSanté pour les prestataires de soins de santé et les patients. » La Conférence interministérielle suivra périodiquement la mise en œuvre du plan eSanté.

## Quels clusters et quels projets ?

Les fondements du paysage de l'eSanté, les aspects transversaux des 20 points du plan eSanté ou encore l'excellence opérationnelle : certains clusters sont très globaux. Mais derrière se cache par exemple la volonté de soutenir la politique menée en matière d'incitants pour que les prestataires de soins recourent aux services d'eSanté.

On retrouve également un cluster dédié aux prestataires de soins et les établissements de soins : ce cluster comprend une série de projets visant à réaliser des services à valeur ajoutée pour les prestataires de soins, tels que des outils d'échange de données multidisciplinaires et transmuraux, la poursuite du

« Grâce à l'utilisation intelligente de la technologie, nous pouvons continuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins prodigués à nos patients », commente la ministre fédérale de la Santé, **Maggie De Block**.

développement des prescriptions électroniques, le développement du DPI dans les hôpitaux, la mise en œuvre de l'instrument BelRai... Soit dans une large mesure des projets qui avaient déjà été lancés dans le Plan d'action précédent et qui sont à présent réalisés et étendus.

## Le patient et les mutualités

Ils ne sont pas oubliés. Le patient se voit renforcé dans son rôle de copilote : ce cluster comprend les projets d'eSanté qui visent directement le patient, par exemple la poursuite du développement du portail

de santé personnel MaSanté (Personal Health Viewer). Les citoyens auront également la possibilité de gérer directement leur déclaration sur le don d'organes.

Un cluster spécifique du plan eSanté vise également les mutualités auprès desquelles une série de projets sont en cours dans le domaine de la transformation numérique des processus administratifs avec les prestataires de soins de santé, les patients et les pouvoirs publics, tels que eAttest, eFacturation, la numérisation des accords et des autorisations tels que les médicaments du Chapitre IV... **L.Z.**



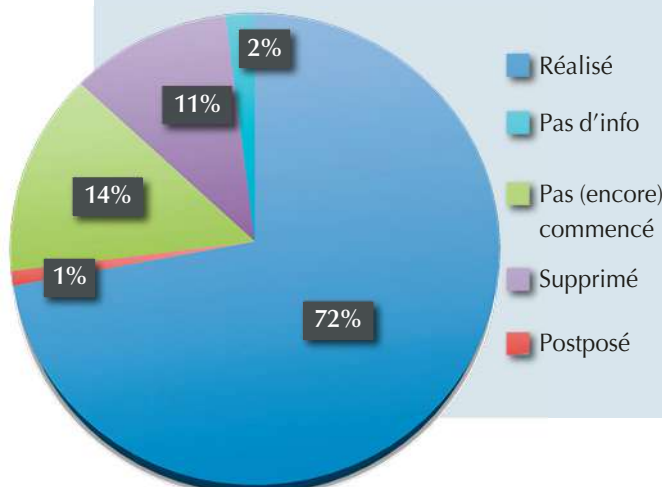
©Belga Image

## Plan d'actions eSanté 2013-2018 : le bilan

Le plan d'actions eSanté 2013-2018, entre-temps révisé en 2015, a fixé une large série d'objectifs autour de l'utilisation de la technologie dans le domaine des soins. Sur les quelques 206 objectifs spécifiques formulés dans le plan d'actions, environ 72 % ont été réa-

lisés fin 2018. Parmi les 25 % restants se trouvent des objectifs qui, au fil des ans, ne se sont plus avérés pertinents ou judicieux, mais aussi des objectifs qui, à la lumière des faits, étaient trop ambitieux ou trop complexes. Certains sont donc repris dans l'actuel plan d'actions.

Parmi les réalisations du plan 2013-2018, on retrouve le *Personal Health Viewer*, un portail sécurisé, orienté patient, la prescription de médicaments par voie électronique, l'attestation et la facturation électroniques, l'amélioration des DPI, des sumhers ou encore 24 projets pilotes en santé mobile.



**NEW**

• Déficit prononcé  
• Malabsorption  
• 1 comp. fondant / jour

**VISTA-D3 3000**  
3000ie Vitamine D3  
SMELTabletten

**SUBLINGUAL**  
< 1 min.

**VISTA-Life PHARMA**  
[www.vistalife.be](http://www.vistalife.be)

400 VISTA-D3 400  
600 VISTA-D3 600  
800 VISTA-D3 800  
1000 VISTA-D3 1000  
2000 VISTA-D3 2000